

M. Mailly et... la « folle loi »

Le livre

Jean-Claude Mailly livre « sa » vérité sur la loi travail, cette « folle loi » qui a chamboulé les fondamentaux d'un code du travail qu'on a voulu réécrire à cause de sa « complexité », son « obésité » ou son « archaïsme », autant de « lieux communs visant à affaiblir les salariés alors que la subordination du travailleur devient de fait plus insidieuse et plus envahissante ». Pour le secrétaire général de Force ouvrière (FO), cette « contre-réforme » a surtout taillé en pièces la sacrosainte hiérarchie des normes, déjà écornée depuis 1982, permettant à un accord d'entreprise de déroger, en moins favorable, à une convention de branche sur le temps de travail. A juste titre, il relève que son syndicat – qu'il définit par un drôle de « ni-ni » : « ni chien de garde ni animal de compagnie » – « a mis l'inversion de la hiérarchie des normes sur le devant de la scène. »

Auteur, derrière la CGT, de la plus forte contestation sociale du quinquennat, M. Mailly surjoue sa durée, ce qui lui permet de ne pas s'appesantir sur l'ampleur réelle de la mobilisation dans la rue. Mais il reconnaît que la mayonnaise des grèves n'a pas pris. Il voit dans le passage en force de ce « projet d'inspiration néolibérale », dont il n'a pas obtenu le retrait, une pratique d'« apprentis sorciers » : « Dégainer le 49.3 pour une loi dite de progrès social est pour le moins cocasse et contradictoire. Terrible aveu de faiblesse. » « De telles lois, assène le syndicaliste, conduisent à gommer les différences entre la gauche et la droite. »

On n'est pas obligé de partager « la vérité » de M. Mailly pour voir dans son pamphlet un récit très vivant, écrit d'une plume alerte. Il tombe parfois dans la caricature, mais il a le sens de la formule. Il raconte, souvent avec humour, l'histoire de ce « crash assuré » conduit par des socialistes nourris par « cette idée pour le moins étrange qu'ils savent mieux que les syndicats ce qui est bon pour les salariés ». Avec ce pouvoir « dit de gauche », écrit-il, « c'est le dialogue social version gruyère avec beaucoup de trous ». Il dénonce avec force le « bras dessus, bras dessous » du gouvernement avec une CFDT qui rêve de « cogérer le système », qu'il oppose à son long compagnonnage avec sa « sœur ennemie » cégétiste. « Aucun coup tordu entre nous », relève-t-il. Pour M. Mailly, une suprématie du contrat sur la loi est juste une hérésie : « Cela signifie que les élus de la nation sont sous la coupe des interlocuteurs sociaux, que les intérêts particuliers s'imposent à l'intérêt général. Cela porte un nom : le corporatisme. »

On retiendra surtout les jugements de l'auteur sur les acteurs de la pièce. Sur l'exécutif, ils sont acerbes. François Hollande ? Il est « convivial, disponible », il est « peut-être le président qui parle le plus de dialogue social, mais celui qui en fait le moins. (...) Les SMS fonctionnent, il y répond toujours. Mais il est difficile d'avoir une réponse précise. (...) J'en viens à me dire que le voir ne sert à rien ». Alors que le président de la République s'est fait le chantre de

JEAN-CLAUDE MAILLY
LES APPRENTIS
SORCIERS



LES APPRENTIS SORCIERS.
L'INVRAISEMBLABLE
HISTOIRE DE LA LOI TRAVAIL
de Jean-Claude Mailly
Les Liens qui libèrent,
125 pages, 12,50 euros

la démocratie sociale, M. Mailly juge sévèrement que « le social n'est ni sa culture, ni son histoire, ni sa pratique ».

Manuel Valls trouve encore moins grâce à ses yeux : « Il a une culture républicaine et un comportement autoritaire, mais nos sujets l'intéressent moins. » Il n'hésite pas à écrire que l'hôte de Matignon, « imperturbable dans sa rigidité », « s'est comporté en pyromane ». Lors d'un entretien, il observe : « Il se montre particulièrement agressif. Il me fait penser à Nicolas Sarkozy dans ses mauvais moments, sur le thème "ce n'est pas la rue qui gouverne", "le texte est bon", "on ne bougera pas". »

COMPLIMENTS POUR SAPIN ET REBSAMEN

M. Mailly se plaît à rappeler qu'il est membre du PS depuis 1986. Seul dirigeant confédéral dans ce cas, il se flatte d'être celui qui « emmerde » le plus le gouvernement. Il raconte ainsi un débat avec un camarade socialiste de la CFDT dans sa section du 14^e arrondissement à Paris sur la loi travail dont il rend compte le lendemain au premier ministre, en ponctuant son propos d'un martial « ce projet est con ».

Quelques politiques échappent à sa vindicte. C'est le cas de Martine Aubry, « une amie proche » de plus de trente ans, « une femme de conviction qui aime la vie ». Jean-Marc Ayrault se voit décerner un brevet de « vrai social-démocrate ». Et deux anciens ministres du travail ont droit à des compliments : Michel Sapin, « un homme de dialogue, de compromis », et François Rebsamen, « rompu aux rapports de force, attachant et convivial ». Il croque avec ironie le portrait d'Emmanuel Macron, « libéral, charmeur, techno et espion », un ministre de l'économie auquel il a « claqué la bise ».

Mais, sans surprise, M. Mailly a la dent dure pour son homologue de la CFDT, Laurent Berger. Il reproche à cet « homme courtois et plutôt sympathique » de lui avoir fait « un coup dans le dos » lors des négociations sur les retraites complémentaires en octobre 2015. « Depuis cette époque, écrit-il, nous ne nous parlons plus. » S'il avait fini par nouer « un lien d'amitié » avec Laurence Parisot, l'ancienne présidente du Medef, il n'en est pas allé de même avec son successeur. Pierre Gattaz, note-t-il, « pense que la France doit être gérée comme son entreprise, Radiall. (...) Il considère que tous ceux qui ne sont pas d'accord avec lui sont contre l'emploi ! » Le secrétaire général de FO en est venu à lui dire que leurs relations « s'apparentaient à l'incommensurabilité des univers intersubjectifs de la pensée ». En clair, ils ne sont pas sur la même planète. ■

MICHEL NOBLECOURT

Le piège

**UN NOUVEAU
PROJET DE LOI DE
PROROGATION
DEVRAIT PASSER
EN CONSEIL DES
MINISTRES EN
DÉCEMBRE POUR
ÊTRE DÉBATTU
AVANT LE
26 JANVIER 2017**